



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 64075

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation des services des urgences hospitalières. Interpellée par le collectif du personnel des urgences hospitalières, elle lui fait part de leurs préoccupations et de leurs revendications. Le collectif dénonce un accroissement de l'activité annuelle des unités. Cette augmentation semble due à des fermetures de plus en plus nombreuses des services d'urgence. Il semble que les services travaillent actuellement avec des effectifs paramédicaux minimums et ne peuvent plus absorber le surplus sans risquer de compromettre la sécurité des patients. Par ailleurs, le manque chronique d'internes en spécialité (viscéraux, urologues, etc.) entraîne une attente parfois très longue pour les malades, dans des conditions souvent pénibles (bruit, promiscuité, inconfort, etc.). Le manque de lits pour coucher les patients est également un sérieux problème. Le collectif suggère pour répondre aux besoins des patients, de créer rapidement de nouveaux lits d'aval. Le personnel des services d'urgences hospitalières est par ailleurs confronté à des patients ou des familles excédés par des heures d'attente, qu'ils n'acceptent pas. Les personnels sont souvent les victimes des remontrances, de récriminations, voire d'injures, quand ce n'est pas d'agressions physiques. Le collectif réclame une augmentation des personnels médicaux et paramédicaux afin de répondre à l'affluence des malades dans les conditions normales de sécurité et de confort. Enfin, il demande la reconnaissance de la spécificité et la pénibilité de son travail par l'attribution d'une nouvelle bonification indiciaire (NBI) d'une valeur de 20 points. Elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin d'améliorer les services des urgences hospitalières et si l'attribution d'une nouvelle bonification indiciaire (NBI) est envisagée pour le personnel de ces services.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64075

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2001, page 4086